PARLEMENT
DE WALLONIE

COMMUNIQUÉ

Bureau

Jeudi 15 janvier 2026

En sa réunion de ce jour, le Bureau a examiné des points pour lesquels il a pris les décisions suivantes :

Finances

Le Bureau a pris acte de l'état des engagements budgétaires du Parlement pour le quatrième trimestre de l'année 2025. Le tableau des dépenses et des recettes arrêté au 31 décembre 2025 sera transmis à la Commission de la comptabilité et ce, en application de l'article 169, point 4 du Règlement.

Marchés publics

Le Bureau a décidé d'attribuer le marché public de services relatif à la désignation d'un Service Externe pour la Prévention et la Protection au Travail (SEPPT) à l'ASBL Cohezio, sise Boulevard Bischoffsheim, 1-8 à 1000 Bruxelles.
(*Marché attribué par le Bureau en sa réunion du 17 décembre 2025*)

Le Bureau a décidé de renouveler son parc de copieurs installés au sein des bâtiments du Parlement en recourant aux services de la société Konica Minolta Business Solutions Belgium, société adjudicatrice du marché de la centrale d'achats de Paradigm à laquelle le Parlement est affilié.
(*Décision prise par le Bureau en sa réunion du 17 décembre 2025*)

Le Bureau a décidé de passer un marché public par procédure ouverte ayant pour objet la fourniture, l'installation, la configuration, la maintenance et le support d'une solution de sauvegarde complète et immuable pour les environnements informatiques du Parlement.

Organisation

Le Bureau a marqué son accord sur la participation de six parlementaires et d'un fonctionnaire du Greffe à une mission de la Commission de l'aménagement du territoire, de la mobilité et des pouvoirs locaux sur le thème de la résilience du territoire wallon après les inondations de juillet 2021 à Bad Neuenahr-Ahrweiler (Allemagne) le 27 février 2026.